

# Le Montillotois

Des framboisiers aux meurgers

Mars 2016 - N°9

## MOT DU MAIRE

Votre Montillotois est enfin arrivé, certaines naissances sont plus longues que d'autres. Nous avons tellement à faire que la maquette est gentiment restée sur le coin de mon bureau, j'espère que vous y retrouverez son esprit avec plaisir et que de bonnes âmes viendront nous proposer quelques articles. Le N°10 est prévu pour fin juin.

Lors de la cérémonie des vœux, nous avons présenté une rétrospective de ce qui s'était passé au cours de l'année 2015 avec une lourde actualité nationale et ce qui s'était passé plus précisément dans notre village. Travaux et projets ont été listés ainsi que les principaux événements. Cet après-midi a été clôturée avec une dégustation de galette des rois.

Nous sommes déjà en mars avec ses giboulées, je vous souhaite donc une bonne fin d'hiver, nous allons bientôt commencer à préparer nos jardins si le printemps est sympa avec nous.

*Pierre Diaz*



© P. Diaz

## REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 6 décembre 2015, une agréable journée attendait nos aînés de Montillot dans une salle des fêtes joliment décorée et préparée pour l'occasion.

L'atelier des saveurs a mis les papilles en ébullition par un bon repas qui était accompagné de vins de notre région. José et sa chanteuse ont animé l'après-midi, chacun pouvait danser selon sa souplesse sur un madison, un slow, une valse etc..

La journée fut un succès et sera renouvelée le 1er week-end de décembre, à bientôt.

*F.C.*

## NOËL DES ENFANTS

Cette année, pour le Noël des enfants du village, le comité des fêtes a voulu innover en invitant les enfants à 17 h après le repas des anciens. Ils avaient bien évidemment fait un sondage auprès de nos anciens pour valider cette fête commune. Tout s'est parfaitement bien passé, au pied d'un sapin immense et magnifique, le Père Noël a distribué les jouets sur lesquels il avait annoté chaque nom et prénom. Une boisson et des friandises ont clôturé cette fête.

© P. Diaz



© P. Diaz

### MAIRIE DE MONTILLOT

11 rue des Framboisiers - 89660 Montillot

Tél. 03 86 33 48 52

Mail : [secretariat.mairie@montillot.fr](mailto:secretariat.mairie@montillot.fr)

[www.montillot.fr](http://www.montillot.fr)

### Horaires des permanences :

Mardi et vendredi, le matin sur rendez-vous, l'après-midi de 14h à 17h.



© C. Chaussier

## LES AFFOUAGES

Cette année les affouages ont été distribués vers la cabane de chasse. Des têtes de chênes et des perches marquées seront exploitées sous l'œil vigilant de Manolette et du garde.

Cette saison, le terrain est plat il n'empêche que l'exploitation doit se faire dans les règles de sécurité signées par chaque affouagiste .

M.A.

## NETTOYAGE DE LA SOURCE ET DE SES RÉSERVOIRS

En 2015, la commune de Montillot a fait de gros investissements pour la préservation et la maintenance de la source et de ses réservoirs. A la source, les tuyauteries ont été refaites aux normes, pompe et compteurs changés.

La source et les trois réservoirs ont été nettoyés et désinfectés. Notre eau est très saine. Seules les périodes de grosses pluies colorent la source, dans ces moments là, nous puisons sur nos réserves et si cela est insuffisant, nous nous branchons sur le réseau de mailly la ville.

D.P.

## LES TRAVAUX



# Que se passe-t-il à Montillot ?

## La Vie du Village



Réalisation du décor : Elisabeth © C. Amores

© C. Chaussier

### 31 Octobre ...visite à une ...

D'abord, pour se rendre chez une ....., il faut avoir été invité, ce qui fut mon cas, sinon, on s'expose à un tas d'ennuis. Ensuite, il faut frapper avec délicatesse à sa porte pour ne pas la mettre en colère.

La porte s'ouvre alors et il faut marcher avec précaution pour ne pas écraser la queue du chat ou un champignon vénéneux. Puis on arrive dans une pièce bizarre où un tas d'objets nous observent :

Pots, citrouilles, crânes, sans compter les animaux étranges disséminés partout... Puis...on la voit ! Et là, on doit lui faire des compliments sur sa maison, son goût pour la décoration, sa belle robe tachée, ses longs cheveux emmêlés, son nez crochu, sa voix de crécelle...

Si elle en a envie, et si on lui plaît, elle peut offrir un cocktail de sa fabrication. Le mien était bleu azur avec de la fumée jaune qui flottait jusqu'au plafond. Pas moyen de connaître les ingrédients. J'en ai bu une bonne gorgée, et là, ravie, elle m'a autorisée à la prendre en photo. Son chat est venu se frotter contre mes jambes, j'ai souri et je suis partie...la laissant à son univers...

C.A.

### Le Spectacle équestre

Comme chaque année la troupe des ZALZAROS a terminé sa tournée par un spectacle chez elle, à la Croix des bois à Montillot. Ce spectacle, mélange de poésie et de prouesse cavalière fut d'une beauté totale. Bravo les artistes et à l'année prochaine, je suis persuadé que les spectateurs seront encore plus nombreux, vous le méritez.

D.P.



© P.Diaz



© P.Diaz

### Les vendanges

Les vendangeurs surpris en plein travail ; Il reste à Montillot encore quelques nostalgiques du passé. Le lieu-dit les Sablons était le cœur des vergers, vignes et framboisiers, toutes les récoltes partaient au marché d'Avallon, dans les restaurants, voire aux halles de Paris. C'était un petit coin de paradis où toutes ces petites cultures apportaient un petit revenu supplémentaire.



© P.Diaz

## Fête De La Pomme

Comme depuis de nombreuses années désormais, le pressoir a été remis en route le dimanche 21 octobre par Sylvain Pechery. Le jus de pomme a coulé et la recette a été remise au club de football MFC ; les joueurs du club étaient présents et la matinée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le boulanger a également cuit son excellent pain beurré. Les traditions ont été encore une fois maintenues !!!

F.P.



## Les vitrines De Nadine

Quel bonheur de s'arrêter à n'importe quel moment de l'année devant les vitrines de notre épicière. C'est un vrai régal pour les yeux, l'imagination ou les souvenirs selon les thèmes. En ce moment, c'est l'automne. Un cèpe majestueux trône au milieu des pommes de pin, des glands, des feuilles mortes, des colquintes, des noix, des noisettes ...sans oublier un chasseur et un sanglier. De l'autre côté, c'est un tonneau et un vigneron qui nous rappellent qu'on est en pleines vendanges.



© C. Amores



© C. Amores

Nadine met tout son cœur à installer les différents éléments d'origine naturelle ou non. Les thèmes s'imposent à elle comme une évidence, point besoin d'y réfléchir pendant des heures. D'un seul coup, hop ! Une idée jaillit et tout s'organise dans la tête et les mains de Nadine.

Pour la plupart, les objets lui appartiennent, d'autres lui sont prêtés par des habitants du village contents de s'impliquer dans l'élaboration éphémère d'une scène de la vie. Outre les saisons, des thèmes très variés sont mis à l'honneur : récemment la pêche avec une superbe tête de brochet, mais aussi l'évolution de l'appareil photo, Halloween, Noël, la rentrée scolaire avec les cahiers écrits avec un porte-plume, les vieux outils du bois... et bien d'autres.

Sans les décorations, les vitrines de Nadine seraient tristes et sans réel intérêt, il est heureux de constater que des citoyens mettent tout leur cœur pour que Montillot reste un village où il fait bon vivre et où les commerces permettent aux habitants de se retrouver.

C.A.

## UN MUR A L'ANCIENNE...

« A Guédelon, ils construisent un château fort » peut-on parfois lire dans L'Yonne Républicaine. A Montillot, elles construisent un mur à l'ancienne peut-on lire aujourd'hui dans « Le Montillotois ».

Elles, ce sont 3 sœurs : Léone, Misa et Mimi.

Le projet est né d'une constatation : faire remonter un mur en pierres coûte extrêmement cher et ce n'est pas donné à tout le monde !

Misa s'était déjà exercée dans sa maison et avait donc des notions de restauration : conclusion, les 3 sœurs allaient donc refaire elles-mêmes ce fameux mur qui ne demandait qu'à tomber.

Misa fut donc promulguée chef des travaux et ses 2 sœurs « greuillots » comme elles disent.



© C. Amores

Début septembre, elles ont fait tomber ce qui ne tenait qu'à moitié et se sont ensuite attelées à la reconstruction pierre par pierre, en choisissant à chaque fois celle qui correspondait le mieux par la taille, l'épaisseur, en faisant aussi attention à ce que la pierre ne soit pas gelée...un vrai travail d'expert !



© C. Amores

Le soir, les muscles sont douloureux mais quelle joie d'avoir travaillé main dans la main avec un projet commun. Une cohésion familiale qui manque tant à nos jeunes générations plus éprises de jeux en solo avec un ami virtuel.

Quoiqu'il en soit, nos 3 sœurs sont remplies de joie, sans oublier qu'elles vont laisser du bel ouvrage à nos générations futures.

Cela donnera peut-être des idées à d'autres habitants qui ont les mêmes problèmes et qui n'osent pas se lancer.

Il faut protéger notre patrimoine communal, les murs en pierres des chemins de ronde en font partie...

C.A.

## NOËL INTERCOMMUNAL

Les communes d'Asquins, Blannay, Montillot, Sermizelles, Saint-Père, Pierre-Pertuis, Lichères, Saint-Moré, Brosses, Givry, Chamoux et Vezelay, comme chaque année ont organisé le Noël des enfants à Montillot. C'était le 20 décembre. Le spectacle s'est déroulé dans le gymnase, où des bénévoles ont déroulé les tapis de protection du parquet, c'est une opération éreintante.

L'artiste retenu cette année était un chanteur magicien. 300 personnes dont 190 enfants ont assisté les yeux émerveillés à tous les tours de magie. Après le spectacle un goûter attendait les enfants à la salle des fêtes de Montillot. Chaque enfant est reparti avec le ventre bien rempli, un petit cadeau et des souvenirs plein la tête. Bravo pour les organisateurs de cette soirée et pour la présence des maires.

D.P.



© P. Diaz



© P. Diaz

## La St SYLVESTRE

Comme l'année passée, le réveillon a eu lieu à la salle polyvalente le 31 décembre sous l'égide du comité des fêtes. Nos cuisiniers attirés, Rémy et Mano, se sont remis à l'œuvre pour confectionner un excellent menu, servi par les bénévoles qui a régalé les papilles des convives, au nombre de 80. La jolie décoration réalisée par Colette et les tables dressées sous l'œil avisé de Christelle ont égayé la soirée qui fut conviviale et qui permit de passer le cap de la nouvelle année dans la bonne humeur et en dansant avec la musique de Philippe.

F.P.

## ILLUMINATIONS DE NOËL



© P. Diaz

La place du village avec sa petite forêt de sapins mise en place par Christophe fut joliment décorée de cadeaux, guirlandes et déco de Noël par des enfants et des mamans du village. Des illuminations furent installées dans la rue principale. Un grand merci à Mr Guénard qui, une fois encore avait revêtu sa maison du cœur du village, d'habits de lumière, même la façade de l'église n'a pas été oubliée.

Vaudonjon et son lavoir furent tout surpris, un beau matin de se trouver si beau avec leur sapin et ses guirlandes. Merci à vous tous de participer à la vie et à l'embellissement de notre village, ce sont des moments de partage qui font chaud au cœur.

D.P.

## Le Coin des écoliers

### La Fête DE L'automne



Un jeudi matin d'automne pas comme les autres, à la demande de Liliane la maîtresse des écoles maternelles, nous acceptons la visite des enfants pour un atelier nature autour de l'étang. Les enfants ont pu descendre au niveau de l'eau ; avec un papa travaillant à St Brisson, les enfants ont cherché sur les plantes, sous les pierres, des larves, des insectes vivant dans ce milieu aquatique. Ils ont pu se promener au milieu des roseaux, des iris qui en temps normal sont dans l'eau.

Autour d'une table ils ont réuni leur récolte : larves de libellule, des petites bêtes dont je ne me rappelle plus le nom.



© P. Diaz



© P. Diaz

La curiosité des enfants, pour essayer de voir la vie secrète dans une mare, a été un bonheur que nous avons partagé mon mari et moi-même.

Et pour clore cette magnifique journée, nous avons eu le plaisir de déguster une tarte aux pommes provenant de l'atelier cuisine de l'école.

S.L.

# LA PAGE DU CONSEIL

## Informations municipales



### - résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2015 -

#### • Communes nouvelles

Monsieur le Maire donne les informations qu'il a reçues au travers des deux dernières réunions;

- **22 septembre** : Cette réunion a eu lieu sous l'égide de Madame la sous-préfète avec des élus de 11 communes; Madame la sous-préfète a expliqué le fonctionnement des communes nouvelles. L'objectif est de créer une charte en s'appuyant sur des projets communs.

- **30 septembre** : Réunion sur l'incitation de M. Barbieux, Maire de Vézelay avec 28 élus présents. Monsieur le Maire donne lecture des remarques des élus. Il en ressort une certaine réticence vis à vis de cette démarche et une inquiétude devant la rapidité de la décision à prendre.

Le conseil municipal attend l'élaboration de la charte avec son projet avant de prendre une décision.

#### • Agenda accessibilité

Les propriétaires et gestionnaires d'ERP qui n'auraient pas encore effectué les travaux de mise aux normes, bénéficient du dispositif d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Ce dossier aurait dû être déposé avant le 27 septembre 2015 mais une demande de prorogation en préfecture a pu être faite avant cette date pour 12 mois maximum.

Afin d'obtenir ce diagnostic accessibilité une aide technique a été demandée à l'agence technique départementale. Un projet de convention a été établi pour cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont les honoraires s'élèvent à la somme de 1848,00 T.T.C.

#### • Point sur les travaux

##### Salle des associations

Celle-ci est terminée. Christophe a réalisé un excellent travail. Elle a déjà été utilisée par le groupe de l'aide aux de-

voirs et par le club de l'amitié. Un vin d'honneur aura lieu vendredi 9 octobre à 18h30 sur l'invitation de cette association ; Les conseillers auraient souhaité une inauguration plus « officielle » par la mairie et le conseil municipal .

Il est souligné la nécessité de poser une barrière de séparation pour délimiter la cour de récréation. Un règlement sera établi avec une fiche à signer par chaque association.

**Travaux voirie** : ceux-ci ont été réalisés dans l'été, conformément à la commande.

**Toiture de la poste** : l'entreprise Pigeonnat a réalisé ces travaux. Il est souligné qu'il avait été demandé par écrit et oralement au locataire du logement de nettoyer la cour. Ce travail n'a pas été réalisé. devant le manque de respect des lieux, la commune se verra obligée de faire intervenir les services de l'hygiène.

**Travaux Service Des Eaux** : Les travaux prévus ont été réalisés et seront terminés par l'entreprise Martinez. (changement des canalisations de pompage)

#### • Fetes de fin d'année

**Repas du 3ème age** : Le comité des fêtes doit se charger de l'organisation de ce repas sous le contrôle de la commune; les conseillers demandent à voir le menu.(25€ sans les vins) La commune prend en charge le coût du repas. Ce repas aura lieu le 6 décembre. Le comité des fêtes souhaite associer le goûter des enfants; cette décision fait débat et la présidente du comité sera recontactée.

**Colis ou bons** : Seuls des bons seront distribués aux personnes ne souhaitant pas participer au repas.

**Jouets de fin d'année** : un bon de 15€ sera distribué aux parents. Mme Champagnat se charge de cette opération.

### - résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2015 -

#### • Révision des statuts de la C.C.A.V.M.

Lors de la réunion du 8 octobre 2015, le Président de la C.C.A.V.M. a proposé une révision de statuts sur 3 points :

**Tourisme** : le Président rappelle que le Conseil communautaire a acté le fait de renoncer à la mise en place d'un office de tourisme intercommunal au 1er janvier 2016. Les conseillers valident cette décision. Les offices de tourisme d'Avallon et Vézelay resteront en fonction 2016.

**Voirie travaux annexes de voirie et ouvrages d'art** : Le Président explique que la commission voirie a validé la nouvelle rédaction de la compétence « voirie » qui consiste principalement à exclure le fauchage de la compétence intercommunautaire. Les conseillers votent à l'unanimité contre ce point considérant que la compétence voirie doit englober la totalité de la voirie C.C.A.V.M. comprenant routes banquettes et fossés

**Centre intercommunal d'action sociale :** Le président propose de supprimer la mise en œuvre d'un C.I.A.S. (centre intercommunal d'action sociale). Les conseillers approuvent cette décision et souhaitent conserver leur propre C.C.A.S.

### • Indemnités personnel communal

Les conseillers acceptent la reconduction des indemnités suivantes aux agents communaux :

- **I.A.T.** (indemnité d'administration et de technicité) : aux trois agents de catégorie C. En ce qui concerne l'indemnité attribuée à M. Legallic, les conseillers valident le coefficient multiplicateur de 3, en récompense du bon travail qu'il fournit et de sa conscience professionnelle.

- **I.F.T.S.** (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) attribuée à la secrétaire de mairie.

### • Indemnité du receveur.

Les conseillers valident l'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor dans le cadre de leur mission, suivant le décompte proposé par Mme Fabre Corinne, Trésorière d'Avallon.

### • Repas des anciens

Suite à la note d'information transmise par Mme Cécile Chaussier, présidente du comité des fêtes, suscitée par le débat de la dernière réunion sur l'opportunité de finir le repas des anciens par le goûter de Noël aux enfants, les conseillers, dans leur majorité, acceptent le déroulement de la journée du 6 décembre; Il est cependant souligné la valeur différente des cadeaux attribués aux anciens et aux enfants (à réfléchir pour l'année prochaine). Restent à la charge de la commune : le repas pour les personnes de 70 ans, l'achat des boissons et des roses, l'animation. Le menu retenu est donné pour information.

### • Questions diverses

**Règlement salle des associations :** La location est gratuite pour les associations de la commune. Il est proposé pour les associations extérieures 50 € la journée et 25 € la demi-journée. Le règlement ainsi que le contrat de location seront affinés par Mmes Champagnat et Prevost. Les clés sont confiées au club de l'amitié et aux personnes gérant l'aide aux devoirs pour occupation hebdomadaire. En ce qui concerne l'assurance pour l'aide aux devoirs, ces activités péri-scolaires pourraient être comprises dans les statuts du comité des fêtes. M. Geoffroy souhaiterait une personne supplémentaire pour les seconder. Il précise par ailleurs que les enfants sont sous la responsabilité des parents une fois l'heure d'aide aux devoirs terminée.

Il est souligné qu'une location de la salle polyvalente pour un mariage en 2016 a été réalisée suite à la lecture de la publicité parue sur le Criquet.

Il serait donc souhaitable de relancer cette publicité sur l'année entière et de procéder à la révision des flyers (avec par exemple l'adresse mail de la mairie).

**Facturation de l'eau.** Le relevé des compteurs est bientôt achevé et la facturation aura lieu avant la fin du mois. Il est souligné qu'il serait souhaitable de demander à la Trésorerie l'état des impayés.

**Avant-première du Film diffusé sur Arte :** Monsieur le Maire informe les conseillers de la projection du film «agriculture biologique, cultiver l'avenir» en coproduction avec ARTE France qui aura lieu le vendredi 20 novembre à 20h à la salle des fêtes et dans lequel participent 3 structures agricoles du Vézélien : Domaine Maria Cuny (viticulteur) Pascal Vignaud (apiculteur) et SCEA Pechery (élevage et culture).

**Affouages :** L'inscription des affouages est close; six affouagistes se sont manifestés. Le tirage aura lieu pour la fin du mois.

**Travaux peinture et marquage de la place :** Monsieur le Maire rend compte des travaux de peinture effectués par Christophe. Le marquage des places de stationnement sur la place est réalisé et semble donner satisfaction.

## - résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2015 -

### • Communes nouvelles

Il est rappelé la teneur des réunions réalisées autour de ce projet. Monsieur le Maire informe les conseillers que le conseil municipal de Vézelay n'a pas délibéré favorablement pour la mise en place des communes nouvelles. Les communes du SIVOS (Blannay Sermizelles Givry) ne souhaitent pas adhérer pour le moment au projet mais sont prêtes à travailler sur une mutualisation.

Il est précisé que la diminution des dotations de l'état est reculée d'un an.

Lorsque la commune de Bois d'Arcy sera adhérente à la C.C.A.V.M., contact sera pris pour voir ensemble si un éventuel rapprochement est envisageable;

Le conseil municipal serait favorable pour l'élaboration d'un projet de communes nouvelles et souhaite continuer les débats avec les autres communes environnantes pour préparer l'avenir. Au cas où ce projet se développerait en 2016, des réunions d'information seraient prévues auprès des habitants. Par ailleurs, il est donné autorisation au Maire pour envisager les mutualisations avec les communes environnantes.

## - résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2015 -

### • Suppression budget Caisse des écoles

Considérant que la caisse des écoles de la commune est inactive depuis plus de trois ans et en application de l'article L 212-10 du code de l'éducation, les conseillers valident la dissolution de la caisse des écoles.

### • Subvention comité des fêtes

Après en avoir délibéré les conseillers votent une subvention au comité des fêtes pour l'organisation du repas du

3ème âge. Les crédits, d'un montant de 780.00 € seront portés au compte 6574 par Décision modificative budgétaire validée conjointement à la présente délibération.

### • Transfert compétence (GEMAPI)

Les conseillers décident d'adhérer au syndicat mixte à la carte du parc naturel du Morvan pour sa compétence GEMAPI (gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations)

## - résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016 -

### • Convention d'assistance technique accessibilité

Après négociations avec l'A.T.D. (agence technique départementale) et visite des techniciens de ce service, le devis a été revu à la baisse et s'élève à 1293€ pour les mêmes prestations. Après en avoir délibéré, les conseillers donnent leur accord et chargent le maire d'envoyer la nouvelle convention.

### • Classement voirie communale par la C.C.A.V.M.

Monsieur le Maire fait le rappel des routes prises en charge par la C.C.A.V.M. en 2015 :

- Montillot-Asnières
- Route de la déchetterie
- Route de Tameron
- Route de Farges

La commission voirie de la C.C.A.V.M. s'est réunie et a étudié la situation pour une nouvelle projection en 2016. Il s'avère que la route de Tameron n'est plus prise en charge. Monsieur le Maire rappelle le problème du fauchage des banquettes qui revient désormais aux communes; plusieurs communes n'ont pas le matériel nécessaire et certaines souhaitent mutualiser ce travail.

Monsieur le Maire souhaite que le classement de la voirie soit revu et pense que la C.C.A.V.M. doit prendre l'intégralité du réseau routier. Il a revu le classement et donne connaissance aux conseillers du courrier qu'il a préparé avec son choix de classement modifié :

- Route de Tameron
- Route de Farges
- Croix Bois
- Croix Blanche

Ce courrier précisera également le mécontentement du conseil devant ces nouvelles dispositions communautaires.

### • Travaux voirie

Un rappel est fait sur les travaux 2015 (travaux de sauvegarde et étanchéité de la chaussée dans tout le village)

Après avoir fait le tour du village, deux routes sont choisies pour le budget 2016: Route de la Croix Blanche et route de la Croix des Bois

Il est rappelé que les accotements sur la route de Vaudonjon doivent être refaits : location d'une pelleteuse en mars.

La date butoir pour la centralisation des devis par la C.C.A.V.M. est fixée au 28 février. Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de faire valider les devis par la commission des travaux. Les conseillers préfèrent une réunion de conseil. Elle est donc fixée au mardi 23 février à 19 heures.

### • Prévisions travaux 2016 :

- Changement fenêtres de la Poste et de la cantine,
- Terminer la mise aux normes du logement de la Poste,
- Busage de l'entrée du village afin d'améliorer cette entrée qui se révèle dangereuse,
- Caniveaux rue des vergers et matérialisation de la route,
- Aménagement «square» derrière la mairie,
- Déplacement de la porte d'école dans la cour pour la sécurité des enfants,
- Mise aux normes de la station de pompage.

### • Renouvellement du bail de chasse

Le bail de chasse est arrivé à échéance ; Le loyer s'élevait à 1525,00 € pour 169 hectares et n'a pas été revu depuis plusieurs mandats ; après rapprochement avec les services de l'O.N.F. Il s'avère que la fourchette de prix est correcte par rapport à ce qui se pratique dans la région. Monsieur le maire propose 10€ par hectare soit 1690,00 €. Il propose également le versement d'une petite subvention si cette association le demande et si elle participe à la vie communale. Il est souligné que cette association doit être considérée au même titre que les autres associations.

Vote : 9 pour et 1 abstention.



## Les ordures ménagères

› Depuis 2014, la gestion de nos déchets est prise en charge par la Communauté de Communes.

Les nouvelles dispositions de ramassage, mises en place à l'essai en 2015, vont devenir opérationnelles en 2016.

### **Fin de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.**

A partir de cette année 2016, cette taxe disparaît de votre avis de taxes foncières.

### **Entrée en vigueur de la redevance incitative.**

L'enlèvement des ordures ménagères représente un coût élevé pour la collectivité. Il est donc logique que ce coût soit réparti entre les utilisateurs du service en fonction de l'utilisation qu'ils en font. De même que chaque foyer paie l'eau, l'électricité, le gaz en fonction de sa consommation, il paiera le traitement des ordures ménagères en fonction du volume qu'il fournit.

*Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger sur le site de la CCAVM tous les documents, explications et tableaux de tarifs et de date d'enlèvements.*



### › LES DÉCHETS RECYCLABLES

Plus on recycle, moins on a de déchets non recyclables, c'est logique !

L'enlèvement des déchets recyclables - si le tri est bien effectué - est gratuit. Les sacs ou bacs jaunes sont relevés tous les quinze jours, selon le calendrier que vous pouvez télécharger sur le site de la CCAVM. Vous pouvez également télécharger le guide de tri sélectif.

### › LES DÉCHETS ORGANIQUES

Pour ceux qui possèdent un jardin, la Communauté de communes vend au prix préférentiel de 12 euros des composteurs. Vous pouvez aussi alimenter le compost ou les poules de votre voisin, cela représentera autant de déchets non recyclables qui ne vous seront pas facturés.

### › LA FACTURATION

Télécharger la grille tarifaire sur le site de la CCAVM.

### › DÉCHÈTERIES

#### **Montillot :**

Hiver : Lundi, mercredi et samedi : 8h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Été : Lundi, mercredi et samedi : 8h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30

#### **Étaules :**

Du 1er octobre au 31 mars : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### › BAC RÉSIDENCE SECONDAIRE

Pour les résidences secondaires qui produisent très peu de déchets, la commune a mis en place un bac fermé à clefs où chaque résident pourra déposer ses sacs après avoir signé un contrat avec la CCAVM

D.P.

# LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

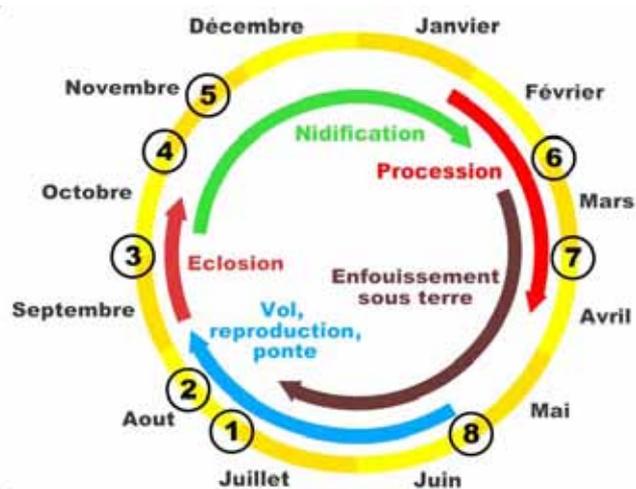
La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme «adulte» de la chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre selon le climat.

La femelle papillon recherche sur notre commune un pin noir d'Autriche pour y pondre ses œufs.



## Cycle Biologique

Le cycle biologique de cet insecte est annuel. On peut le présenter schématiquement en 8 étapes :



> 1. A partir de mi juin, un soir d'été, les papillons de la processionnaire sortent de terre. Mâles et femelles s'accouplent, puis les mâles meurent un ou deux jours après.

> 2. La femelle s'envole et dépose entre 70 et 300 œufs sur les aiguilles de pin. Puis elle meurt à son tour.

> 3. Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et sont reliées entre elles par un fil de soie.

> 4. Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et se couvrent de plus en plus de poils (jusqu'à 1 million).

> 5. Les chenilles construisent un abri en soie en automne, sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.

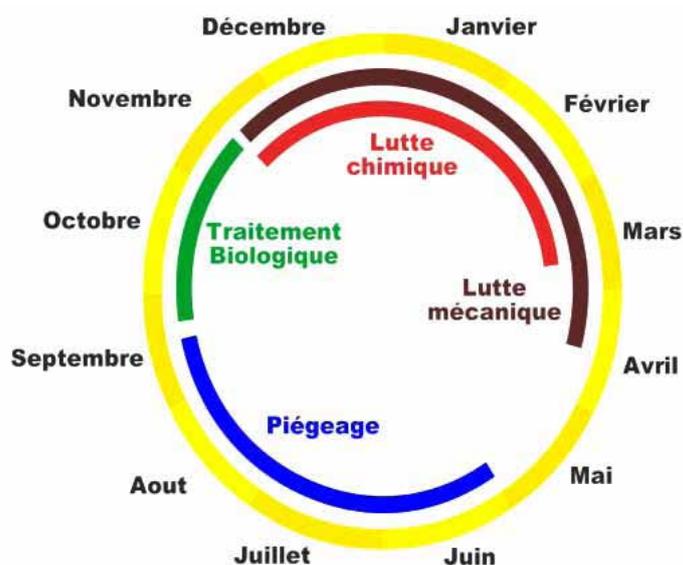
> 6. Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession de nymphose : toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file. Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol.

> 7. Deux semaines plus tard, toujours dans le sol, les processionnaires tissent des cocons individuels et se transforment en chrysalides. Elles restent dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon les régions).

> 8. Au bout de quelques mois, chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre. Et puis, un soir d'été, les papillons sortent de terre...

## Techniques de lutte

**ATTENTION !** Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.



**ATTENTION !** Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.

> Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

> Alors si ces chenilles représentent bien un danger sérieux pour les enfants, les personnes allergiques, les chiens et les chevaux, il faut quand même relativiser et ne pas aller jusqu'à l'abattage de son arbre. Il faut bien s'accommoder de ces chenilles, et donc prendre toutes les mesures pour s'en protéger.

D.P.

Source : France chenilles

# LA PAGE DE L' Histoire de Montillot



## Chapitre 6

### Au temps des voies romaines ...



Après la préhistoire, il a été convenu d'appeler « protohistoire » la période pendant laquelle les indigènes ne sachant écrire, leur vie a été décrite par des populations plus évoluées, voisins ou envahisseurs...

Ce fut la situation des Gaulois, racontée par le Romain César, pendant la conquête de la Gaule, terminée en 52 avant J-C.

C'est alors que commence vraiment l' « Histoire » de notre pays, par

la période dite « gallo-romaine », terminée à la fin du 5ème siècle, pendant laquelle furent étendues à tout l'Empire romain, dont notre Gaule, les institutions et les modes de vie de la civilisation gréco-latine.

**Jules César** a signalé la rapidité avec laquelle ses légions ont progressé en Gaule. C'est qu'un réseau routier y existait avant l'arrivée des Romains.. Ceux-ci n'ont eu qu'à appliquer leurs propres normes de construction aux routes et chemins en service.

C'est Octave, le futur empereur **Auguste**, qui, dès avant la mort de Jules César, entreprit ces grands travaux avec l'aide de son conseiller, et futur gendre, **Agrippa**.

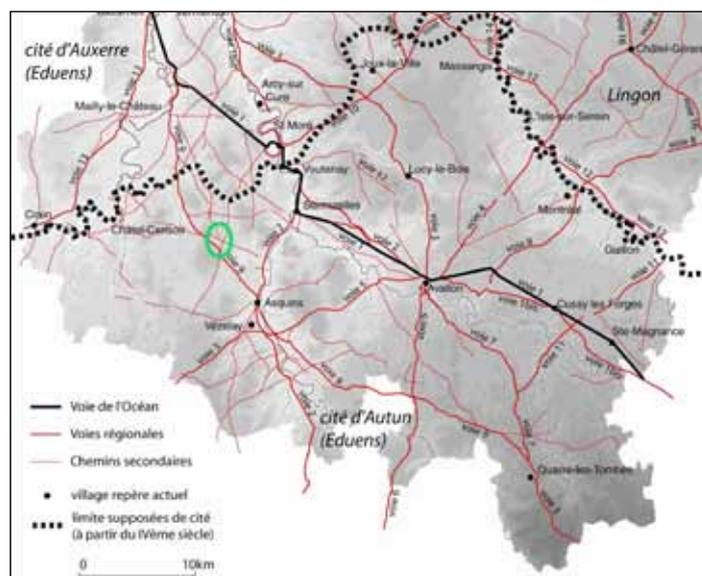
Les grands axes traversant la Gaule étaient terminés avant la fin du 1er siècle avant J.C.. La ville de Lyon (**Lugdunum**) a été choisie comme origine des « **voies romaines** », rayonnant en direction de la Méditerranée, des Alpes, de l'Atlantique, de la Mer du Nord et des pays de l'Est... Ces voies devaient desservir des cités nouvelles, laissant de côté les « oppida » gaulois inaccessibles : Autun – **Augustodunum** -, capitale gallo-romaine des Eduens, remplacera Bibracte...

Celle qui intéresse notre région a été appelée la « **via Agrippa** » ; elle devait relier Lyon à Boulogne-sur-Mer (direction de la « Bretagne » de l'époque ), en passant par les cités qui s'appellent aujourd'hui Autun, Saulieu, Avallon, Auxerre, Troyes, Reims (alors capitale de la « Gaule belge ») et Amiens..

Grâce aux recherches de nos archéologues et à leurs publications dans les bulletins des Sociétés savantes

bourguignonnes aux 19 et 20èmes siècles, nous savons depuis longtemps que , dans l'Yonne, la via Agrippa passait à – ou à proximité de...- Magny, Avallon (rue de Lyon ?), Anneot, Voutenay, Saint-Moré, - où elle franchissait la Cure et où elle était surveillée du haut du plateau de Cora par les soldats romains -, Bazarnes, Escolives, Auxerre...

Le professeur **Pierre NOUVEL**, de l'Université de Besançon, partant de tous les rapports antérieurs, et les complétant par des reconnaissances aériennes – effectuées avec J.P. DELOR -, a publié en 2007, une carte restituant le tracé complet des « voies antiques de l'Avallonnais », principales et secondaires.



Agrippa, la voie principale, conçue pour être rapide, traverse la région en diagonale par une suite de segments rectilignes. Plus près de Montillot, nous connaissons le chemin qui passe tout près, à l'ouest, à la Duite, venant directement d'Asquins et rejoignant Brosses, et qui s'appelait sur le cadastre du début du 19ème siècle, le « Grand Chemin de Mailly-la-Ville à Vézelay ».

On remarque aussi la voie qui, venant d'Autun par Domecy et Pierre-Perthuis, suit la vallée de la Cure entre Asquins et Sermizelles... ; et une autre qui, de Blannay, monte vers l'Ouest sur le plateau et rejoint Bois d'Arcy et Brosses... toutes assez proches des tracés actuels de nos routes et chemins vicinaux.

André Buet



## BEAUX LÉGUMES

C'est un jardin extraordinaire, seuls les amoureux des beaux légumes peuvent le contempler.

L'artiste à la main verte pourrait-il nous donner quelques trucs et secrets ?

D.P.



© P.Diaz

## QU'est-ce ?!

Qui peut dire comment s'appelle ce petit dinosaure photographié dans un jardin.

D.P.



## a vos agendas !!!

à Montillot...

### . Avril

- Du 13 au 15 avril

#### Exposition «Un Instant de Brassens»

L'association des AMIS DE GEORGES avec le concours de l'association LES TOUFOUS et de la commune de MONTILLOT

- Samedi 16 avril à 20 h 30

#### Concert dédié à Georges Brassens

L'association des AMIS DE GEORGES avec le concours de l'association LES TOUFOUS et de la commune de MONTILLOT

### . Mai

- du 5 au 8 mai (Ascension) Exposition de peintures - Brosses et pincesaux

- 14 et 15 mai (Pentecôte) : Tournoi de foot Joël Henocq - Montillot Football Club

## MONTILLOT Fête Brassens

L'association des AMIS DE GEORGES avec le concours de l'association LES TOUFOUS et de la commune de MONTILLOT présentera du 13 au 15 avril 2016 à la salle des fêtes son exposition «Un Instant de Brassens». Cette exposition a été depuis plus de 20 ans, présentée dans de nombreuses villes en France et à l'étranger. Elle retrace à travers nombre de photographies, affiches et objets, la vie du poète ainsi que les principaux événements survenus en France et dans le monde durant sa carrière.

L'association propose également le samedi 16 avril à 20 h 30 un concert dédié à Georges Brassens avec Yves UZUREAU, auteur compositeur interprète, accompagné par Pierre DEBIESME, virtuose de la guitare synthétiseur et Anne GOURAUD, la plus swing des contrebassistes.

Comédien, auteur, compositeur, interprète, Yves Uzureau met son talent au service de l'oeuvre de Brassens. Résultat un : «BRASSENS» revisité avec autant d'audace que de respect, un hommage dans lequel blues, jazz, country, rock, samba, etc fraternisent magistralement.

Tarif : 10 euros par personne

Réservation : Danielle Modzan au 03 86 33 44 76



## état civil

### Naissances

Lyne GOURLET  
née le 10 sept.2015

Laouen GUTTIN BIALEK  
né le 11 octobre 2015

### Décès

Christiane DANGUY  
décédée le 15 août 2015

Sandrine AMORÈS

décédée le 13 sept. 2015

Roger NOTARIANNI  
décédé le 12 janvier 2016

### Mariage

Sylvie MILLEREAUX  
et Erik PETITJEAN,  
le 29 août 2015

**Une info, une manifestation à communiquer ? N'hésitez pas à contacter la mairie.**

Les informations sont diffusées dans le journal après validation de la commission municipale «Communication».

Directeur de Publication : Pierre Diaz / Chargée de commission : Elodie Dubois / Rédacteurs : Claudie Amorès, Pierre Diaz, Fabienne Pechery, André Buet, Cindy Champagnat, Simone Lefort, Françoise Carré / Comité de relecture : Fabienne Pechery, Claudie Amorès, Cindy Champagnat, Cécile Chaussier